

## LA FONDATION OBÉLISQUE

### **Un cadre fiscal approprié au service de projets personnels de mécénat et de philanthropie**

L'objet de la Fondation Obélisque est de favoriser la réalisation des projets philanthropiques personnels des donateurs dans l'un des 4 domaines suivants :

- Aide aux personnes – solidarité
- Recherche médicale et scientifique
- Education et enseignement
- Art et culture, mécénat artistique.

La générosité des donateurs est soutenue par les mécanismes de déductibilité fiscale mis en place pour encourager la philanthropie et le mécénat, dans le cadre de l'impôt sur le revenu et de l'ISF.

**La Fondation Obélisque ne prélève aucun frais** sur les sommes qu'elle collecte. Les seuls frais prélevés sont donc ceux habituellement prélevés par la Fondation de France.

La lecture de cette plaquette vous apportera toutes les informations souhaitables pour vous permettre de participer à ses opérations ou de lui soumettre vos propres projets.

### **Joindre le geste à la parole**

Autant donner à une fondation est une démarche naturelle aux Etats-Unis et dans de nombreux autres pays, comme en témoignent les célèbres exemples de Bill Gates et de Warren Buffet qui ont légué la plus grande part de leur fortune à des organisations charitables, autant ce processus est peu usité en France.

Les raisons qui expliquent ces différences de comportement sont simples, la principale en est certainement la très forte pression fiscale qui pèse sur les revenus des Français dès que ceux-ci atteignent un certain niveau ; une autre raison qui peut être citée est la volonté de discrétion des Français qui ne veulent pas montrer des signes de leur prospérité, y compris par des actes de générosité visibles.

Mais le gouvernement a décidé en 2007, de faire évoluer les attitudes dans ce domaine, et de soutenir les initiatives individuelles, y compris dans les secteurs de la philanthropie, du financement de la recherche scientifique et de l'enseignement, du mécénat artistique, bref, de rendre aux Français l'initiative de soutenir tel ou tel projet qui leur tient à cœur. Par la loi TEPA du 21 août 2007, qui vient compléter la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2003, les Français ont maintenant toutes les raisons de se montrer généreux à l'égard des causes auxquelles ils croient.

## Rapprocher les projets des moyens

La Fondation Obélisque a comme préoccupation majeure de maintenir une proximité et un lien étroit entre les personnes qui donnent et les bénéficiaires de ces dons.

Les personnes qui se sont réunies pour créer cette fondation avec le soutien de la Fondation de France ont donné leur accord pour que d'autres personnes deviennent également donateurs, et apportent non seulement des dons mais également propose des idées de projets à soutenir. En ce sens, la Fondation Obélisque, apporte sa pierre à des projets de proximité et remplit bien son objet.

## Sécurité et fiabilité

### Une fondation sous égide

On désigne sous le nom de « **fondation abritée** » ou de « **fondation sous égide** » une fondation qui n'a pas elle-même la personnalité morale, mais se place sous le patronage d'une fondation qui est dotée de cette personnalité de plein exercice.

La Fondation de France décrit de manière très claire ce mécanisme de la fondation (voir le site [fdf.org](http://fdf.org)) :

### La fondation sous égide

Près de 800 fondations ont été créés sous l'égide de la Fondation de France

La mission d'accueillir et de gérer des fondations individualisées pour le compte de personnes physiques ou morales est l'origine même du projet de la Fondation de France, depuis sa création en 1969. Les fondations qu'elle abrite en son sein peuvent avoir des objets, des modes de fonctionnement et des moyens divers. Ces fondations peuvent intervenir dans des domaines très variés. Comme la Fondation de France dans ses propres programmes, les fondations n'organisent pas les projets elles-mêmes mais financent les actions initiées par d'autres sur le terrain.

La Fondation de France met à disposition des fondations une expertise très spécifique acquise en plus de 37 ans de montage et d'accompagnement de projets individualisés : expertise financière, juridique, fiscale, patrimoniale, connaissance approfondie des problématiques sociales... Elle peut même mettre en place des dispositifs allant jusqu'à l'organisation d'appels d'offres spécifiques pour l'attribution de subventions, de prix ou de bourses.

## Pourquoi sous l'égide de la Fondation de France ?

Les initiateurs de la Fondation Obélisque connaissent bien la Fondation de France. Ils entretiennent de longue date des relations étroites avec elle et lui ont permis à différentes reprises de bénéficier de dons ou legs. La qualité de ces relations est due en tout premier lieu à la **grande capacité d'écoute**, au **professionnalisme** et à la **réactivité** dont les services de la Fondation de France ont toujours fait preuve.

C'est cette efficacité qui a incité les fondateurs à demander à cet organisme de parrainer et soutenir leur projet.

Une autre raison tient à l'objet même de la Fondation de France : elle a un objet extrêmement large qui permet de soutenir des interventions dans **les domaines les plus variés** touchant aussi bien le mécénat culturel, que l'apport de concours financiers à la recherche médicale ou scientifique ou l'assistance aux plus démunis. Cela correspond bien à la diversité des souhaits des donateurs.

Enfin la Fondation de France a des règles de gouvernance extrêmement strictes, ce qui est une condition indispensable à la fois pour les fondateurs et pour les donateurs qui les accompagnent.

C'est sur le fondement de ces règles de gouvernance que les pouvoirs publics lui ont donné le statut de Fondation reconnue d'utilité publique, avec les avantages et les contraintes qui en résultent.

## Donner à la Fondation Obélisque, c'est réaliser un geste efficace

La Fondation Obélisque a pour objet d'inscrire la préoccupation de générosité dans la durée et de soutenir des projets dans le cadre d'interventions qui peuvent prendre des formes variées.

Les quatre domaines suivants sont privilégiés :

- **Aide aux personnes - solidarité**
- **Recherche médicale et scientifique**
- **Education, enseignement**
- **Art et culture, mécénat artistique**

Dans ces quatre domaines la Fondation Obélisque peut soutenir des programmes qui lui sont proposés par les donateurs ou sélectionner elle-même des projets.

Dans le vaste domaine de l'aide aux personnes, la Fondation Obélisque sélectionne des projets permettant de soulager de manière simple et concrète les souffrances que la vie inflige parfois, et encourage des actions en faveur de personnes fragilisées en raison de leur âge, de leur handicap ou de leur situation sociale.

Dans le domaine de la recherche médicale et scientifique, il s'agit d'apporter des soutiens par des bourses personnelles ou par des aides à des organismes de recherche dans les domaines considérés comme prioritaires à un moment donné.

Dans le domaine éducatif, la Fondation Obélisque peut soutenir soit des élèves en cours de formation en accordant des bourses, soit des chaires d'enseignement en France ou à l'étranger.

Dans le domaine du mécénat culturel et artistique, la Fondation Obélisque soutient le développement et la promotion des différentes formes de création artistique, par l'attribution de prix ou par une contribution à la mise en place d'expositions, ou toute autre forme d'encouragement financier susceptible de favoriser la création artistique ou la restauration d'édifices ou d'œuvres d'art.

### Des résultats concrets : vous soutenez nos projets et nous soutenons les vôtres

La Fondation Obélisque accepte des dons qui peuvent prendre la forme de **dons en numéraire ou en titres**, de **donations temporaires d'usufruit** ou de **legs**.

Le donateur indique s'il souhaite que son don soit immédiatement affecté au soutien de telle ou telle thématique d'intervention de la Fondation Obélisque, ou s'il souhaite que le capital soit placé avec l'ensemble du patrimoine de la Fondation Obélisque et que seuls les revenus soient distribués.

La Fondation Obélisque ne prélève pas d'autre frais que ceux qui sont contractuellement prévus par la Fondation de France.

En faisant leur don, les donateurs indiquent parmi les quatre thèmes encouragés par la Fondation Obélisque, celui ou ceux qu'ils souhaitent soutenir ; ils peuvent également **présenter un projet à soutenir** qui sera examiné par les Comités de sélection.

La Fondation Obélisque a été agréée par le Conseil d'Administration de la Fondation France lors de sa séance du 10 octobre 2007. Son comité exécutif est composé de Bertrand de Virieu, président, Gilles Dupont, Nathalie de La Bédoyère, Bernard Mirat, Robert Panhard, Daniel Thierry, Marie-Andrée Imbert de Trémolles.

Ce comité est assisté des experts suivants, qui conseillent les membres dans le choix des projets à soutenir : Danielle Gilodi Gourdji, Arnaud de Marcellus, Claude Mosseri Marlio, Françoise Pasquier, Laurent Prot Jacques Rouëssé.

La Société Cholet Dupont assure le fonctionnement quotidien de la Fondation Obélisque, en relation avec la Fondation de France. Elle regroupe les dons et présente les projets d'aide au Comité Exécutif.

**Votre contact privilégié** : Morgane Forti, Délégué Général de la Fondation Obélisque et Responsable Juridique chez Cholet Dupont - 16, Place de la Madeleine 75008 Paris, Tél : 01 53 43 19 56 - [m.forti@cholet-dupont.fr](mailto:m.forti@cholet-dupont.fr)